REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Egalité — Fraternité

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Electrices,

Electeurs,

Vous allez participer, en ce mois de novembre à des élections qui, du fait des circonstances politiques, ont une importance exceptionnelle.

Lors du referendum du 28 octobre 1962, **vous avez voté OUI et vous avez eu raison.**

En effet, il était devenu nécessaire, en présence d'un régime autoritaire comme celui de l'U. R. S. S., de renforcer les Démocraties parlementaires par des institutions analogues à celles des Etats-Unis, dont le Président a pu, ces jours derniers, agir de façon efficace grâce à l'importance de ses pouvoirs.

Par votre vote, vous aviez déjà donné au Général de Gaulle des pouvoirs considérables dans le domaine de l'exécutif, mais il était indispensable que, dans l'avenir, le Président de la République soit vraiment mandaté par le Peuple, donc élu au Suffrage Universel.

Votre bon sens vous a fait trouver cela normal, **vous n'avez pas apprécié la violence des oppositions à ce projet** et vous avez réglé la question d'une façon définitive par votre vote.

Ce n'est pas tout. Il est absolument indispensable que la collaboration entre l'Exécutif et l'Assemblée soit correcte et sans trop de heurts.

Je cite à ce sujet un passage du discours prononcé par le Général de Gaulle devant le Parlement Britannique :

« Votre Gouvernement est tout naturellement doté de cohésion et de durée. Votre Parlement a une majorité assurée. Vos pouvoirs, exécutif et législatif, collaborent en quelque sorte par définition. Ainsi, trouvez-vous, en vertu d'un irrécusable consentement général, le moyen d'assurer le bon rendement de la démocratie... ».

Il serait souhaitable de pouvoir arriver à un tel état de stabilité gouvernementale !

C'est à vous de le rendre possible en élisant un député décidé à défendre les nouvelles institutions de la Ve République sans toujours se retourner vers un passé dont nous ne gardons pas particulièrement bon souvenir.

Exposer un programme complet, avoir la prétention de proposer une solution parfaite à des problèmes dont l'aspect est variable d'un jour à l'autre ? Sûrement pas. Croyez seulement que je ferai de mon mieux pour essayer de les résoudre en toute conscience et toute honnêteté.

J'insisterai sur le problème agricole, parce qu'il est d'une importance primordiale pour notre département et pour toutes ses activités.

Mais je tiens auparavant à vous faire connaître ma position sur quelques questions importantes.

Implantations industrielles nécessaires, notamment dans le sud du département (industries à plein temps ou industries saisonnières).

Défense des Commerçants de nos communes et de nos cantons contre les « fausses coopératives ».

Augmentation du taux des subventions aux collectivités locales.

Développement de l'enseignement dans tous les établissements existants, sans réserve ni sectarisme, pour toute la jeunesse creusoise et création d'un véritable enseignement agricole répondant à nos besoins.

PROBLEMES AGRICOLES

Il semble que pour la première fois peut-être, un gouvernement se soit penché sur le problème agricole, certes d'une façon bien incomplète !

L'assurance Maladie des Exploitants agricoles est une chose excellente, je le sais mieux que quiconque, mais il est regrettable que le risque accident n'ait pas été couvert obligatoirement.

La loi PISANI, mutilée par les amendements, dont l'application tarde, est cependant le premier essai de modification des structures.

Enfin, la Creuse est classée « Zone d'Action Rurale ». Il ne faut pas que cette décision reste lettre morte.

Peut-être les perspectives d'avenir sont-elles enfin favorables...

En tout cas, nous nous efforcerons d'obtenir :

— Une augmentation substantielle des crédits pour l'habitat rural avec une souplesse d'application qui n'existe malheureusement pas à l'heure actuelle.

— Une augmentation des crédits du Génie Rural avec la possibilité d'obtenir des subventions suffisantes pour des travaux intéressant seulement un village voire une seule exploitation.

— Une augmentation des prêts d'installation aux jeunes agriculteurs, atteignant au minimum les possibilités données aux migrants.

— Le développement des C. U. M. A. de matériel lourd, départementales ou autres.

— Une retraite décente des vieux agriculteurs.

Il faut que dans le monde agricole, chacun ait la place qu'il mérite.

Notre département a des possibilités humaines et des terres suffisantes pour devenir un pays agricole riche, **il suffit que l'Etat aide à son équipement !**

Je me rallie aux aspects techniques de la motion prise par le Comité de Guéret le 16 octobre 1962, ainsi qu'à la motion votée par l'Assemblée Générale de la Mutualité Agricole de la Creuse le 27 octobre 1962.

En conclusion :

Le résultat de ces élections est d'une importance primordiale pour l'avenir de notre pays.

Il faut défendre les institutions de la Ve République, institutions que vous avez votées vous-même.

Il faut permettre le fonctionnement correct de ces institutions en éliminant ceux qui en seront toujours les adversaires, vous les connaissez bien !

SOYEZ LOGIQUES, Pensez à votre avenir...

Votez pour :

Docteur F. DEGUILLAUME

Chirurgien
Adjoint au Maire d'Aubusson

CANDIDAT INDEPENDANT DE GAUCHE

soutenu par la Fédération Radicale Socialiste de la Creuse

REMPLAÇANT EVENTUEL

Maurice PINOT

Agriculteur
Maire de Villard

Radical-Socialiste

Vu : Les Candidats.

IMPRIMERIE FOURIAUD, GUERET